

Conseil municipal du 22 avril 2013.

Délibération n° 18. AVIS SUR LE PROJET DE SDRIF.

Première constatation, je trouve votre critique plutôt modérée vis-à-vis du schéma directeur de la région Ile de France. Et notamment sur l'urbanisation.

Car, ce qui est prévu par le SDRIF, c'est l'urbanisation de 500 hectares de l'agglomération mantaise. Urbanisation déjà bien commencée depuis le dernier SDRIF : Mantes Université : 58 hectares, Zone d'activité des Gravières : 43 hectares, zone commerciale des Closeaux.

Ce à quoi s'ajouterait l'éco-quartier fluvial : 200 hectares, l'aménagement total de la plaine de Buchelay (zones industrielles, nouvel échangeur Rosny, pôle multimodal, voies de garage RER E, centres commerciaux et industriels, grignotage de la Butte verte...)

Pour employer une formule lapidaire : qualité de vie, habitat, densification ..., le Mantois serait défiguré.

Vous n'en dites pas un mot. Vous proposez même d'en rajouter une couche dans vos observations concernant les transports en privilégiant obstinément les déplacements routiers et autoroutiers.

Pour le reste, je vous trouve à la fois obsessionnel et contradictoire sur l'éco-quartier fluvial.

Vous dites à la région qu'il faut **diminuer le ratio logements/emplois**. Autrement dit, qu'il y ait un peu moins de logements pour davantage d'emplois. **Et je suis d'accord avec vous.**

D'autant plus d'accord que votre argument devrait conduire tout élu sensé – ou soucieux de l'intérêt de la population - à refuser le projet d'éco-quartier fluvial : 5.000 logements sans qu'aucune création d'emploi ne lui associé.

Mais vous dites aussi à la région qu'il lui faut inscrire dans ses objectifs la réalisation d'un **nouvel échangeur à l'Ouest** pour l'éco-quartier. Faut-il vous rappeler, Monsieur le Maire, que cet échangeur ne servira à rien, sera consommateur de fonds publics et restera payant (1 euro à condition d'avoir pris un abonnement) ?

Mais vous dites aussi que vous souhaitez que la Région inscrive **le TZEN** dans ses objectifs. Alors qu'aucune étude sérieuse ne démontre son efficacité (pour aller vite, je peux même vous pronostiquer que l'offre du TZEN – au cas où l'éco-quartier verrait le jour – serait très largement insuffisante aux heures de pointes avec sa voie unique même dédiée – et très largement excédentaire aux autres heures).

Mais vous dites – et je vous l'ai rappelé lors de la délibération précédente – qu'il ne faut surtout pas que la **préservation des espaces verts et paysagers soit en opposition avec l'éco-quartier**. Je n'en rajoute pas à ce que j'ai dit tout à l'heure.

VISIBLEMENT, VOUS N'AVEZ QU'UNE PEUR : C'EST QUE LA REGION ILE DE FRANCE NE CAUTIONNE PAS VOTRE PROJET D'ECO-QUARTIER. Voire qu'elle se réserve la possibilité – en ne l'inscrivant pas dans le SDRIF – de pouvoir faire marche arrière.

Très franchement, je me réjouis de votre peur. Et je ferai tout pour qu'elle se concrétise. Parce que votre peur sera en corrélation directe avec le soulagement des Mantais.

Le projet de SDRIF est insatisfaisant. Oui, et c'est le moins qu'on puisse en dire ! Mais vos commentaires, Monsieur le Maire, le sont tout autant. Davantage même puisqu'ils sont incohérents.